

Programme de formation : Initiation à l'IA pour les agents de France Emploi

Objectifs pédagogiques

- Comprendre ce qu'est l'intelligence artificielle et ses principales technologies
- Identifier les cas d'usage pertinents de l'IA dans les services publics et les missions de France Emploi
- Se familiariser avec les outils IA existants et leur potentiel d'automatisation
- Développer une posture proactive face à l'évolution des métiers avec l'IA

Public cible

- Agents d'accueil, conseillers emploi, gestionnaires, encadrants, fonctions support
- Aucun prérequis technique nécessaire

Durée

2 jours (14h) ou format modulaire de 4 demi-journées

Contenu de la formation

Module 1 - Comprendre l'IA (3h)

- Qu'est-ce que l'intelligence artificielle ? (definitions simples et analogies)
- Panorama des technologies : machine learning, NLP, IA générative
- Mythes et réalités : l'IA expliquée de manière accessible
- Quiz interactif de validation des acquis

Module 2 - IA dans les services publics et les politiques de l'emploi (3h)

- Usages de l'IA dans l'administration publique (chatbots, tri automatique, analyse de CV)
- Exemples d'agences de l'emploi dans le monde (Pôle emploi, Estonie, Canada, etc.)
- Potentiel d'automatisation des tâches courantes à France Emploi
- Etudes de cas inspirantes

Module 3 - Les outils IA au quotidien (4h)

- Découverte pratique : ChatGPT, Copilot, Notion AI, DeepL, Synthesia
- Création de mails automatiques, résumé de documents, réponse à usagers

Programme de formation : Initiation a l'IA pour les agents de France Emploi

- Automatiser certaines taches administratives avec l'IA (exemples no-code)
- Atelier pratique guide

Module 4 - IA et evolution des metiers (2h)

- Quels impacts sur les competences ? Quels metiers evoluent ?
- Identifier les nouvelles competences cles a developper
- L'agent augmente : role et responsabilite face a l'automatisation
- Accompagnement au changement

Module 5 - Posture ethique et reglementaire (2h)

- L'IA et la protection des donnees : RGPD, transparence
- Lutte contre les biais algorithmiques
- Responsabilite humaine : l'agent reste decisionnaire
- Positionnement du service public comme acteur ethique de l'innovation

Methodes pedagogiques

- Alternance d'apports theoriques et d'exercices pratiques
- Demonstrations d'outils en temps reel
- Etudes de cas concrets
- Ateliers en sous-groupes (scenarios terrain)
- Quiz interactifs et feuille de route personnalisee

Livrables

- Support de formation en PDF
- Glossaire IA pour les agents publics
- Acces a une boite a outils IA (ressources testees et classees)
- Attestation de formation